

S.I. DE LA PLAINE DU FIUM'ORBU  
eau potable

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable



**Exercice 2020**

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## *Table des matières*

1.	Caractérisation technique du service .....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Eaux brutes .....	7
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau .....	7
1.5.2.	Achats d'eaux brutes .....	11
1.6.	Eaux traitées .....	11
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020 .....	11
1.6.2.	Production .....	11
1.6.3.	Achats d'eaux traitées.....	15
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice .....	15
1.6.5.	Autres volumes .....	16
1.6.6.	Volume consommé autorisé.....	16
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) .....	16
2.	Tarification de l'eau et recettes du service .....	17
2.1.	Modalités de tarification .....	17
2.2.	Facture d'eau type (D102.0) .....	18
2.3.	Recettes .....	21
3.	Indicateurs de performance .....	22
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	22
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	23
3.3.	Indicateurs de performance du réseau .....	24
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	25
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	26
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	26
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	27
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	28
3.5.	Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1). <b>Erreur ! Signet non défini.</b>	
3.6.	Délai maximal d'ouverture des branchements(D151.0 et P152.1) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.7.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.8.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0).....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.9.	Taux de réclamations (P155.1) .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.	Financement des investissements .....	29
4.1.	Branchements en plomb .....	29
4.2.	Montants financiers.....	29
4.3.	État de la dette du service .....	29
4.4.	Amortissements.....	30
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service .....	30
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	30
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	31
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0) .....	31
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	31
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	32



## *Table des matières*

1.	Caractérisation technique du service .....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Eaux brutes .....	7
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau .....	7
1.5.2.	Achats d'eaux brutes .....	11
1.6.	Eaux traitées .....	11
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020.....	11
1.6.2.	Production .....	11
1.6.3.	Achats d'eaux traitées.....	15
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice .....	15
1.6.5.	Autres volumes.....	16
1.6.6.	Volume consommé autorisé.....	16
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements) .....	16
2.	Tarification de l'eau et recettes du service .....	17
2.1.	Modalités de tarification .....	17
2.2.	Facture d'eau type (D102.0) .....	18
2.3.	Recettes .....	21
3.	Indicateurs de performance .....	22
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	22
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	23
3.3.	Indicateurs de performance du réseau .....	24
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	25
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	26
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	26
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	27
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	28
3.5.	Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées (P151.1).....	
3.6.	Délai maximal d'ouverture des branchements(D151.0 et P152.1) .....	
3.7.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2) .....	
3.8.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0).....	
3.9.	Taux de réclamations (P155.1) .....	
4.	Financement des investissements .....	29
4.1.	Branchements en plomb .....	29
4.2.	Montants financiers.....	29
4.3.	État de la dette du service .....	29
4.4.	Amortissements.....	30
4.5.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service .....	30
4.6.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	30
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	31
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0) .....	31
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	31
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	32

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : **S.I. DE LA PLAINE DU FIUM'ORBU**
- Nom de l'entité de gestion : **eau potable**
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**(1) A compléter**

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Aghione, Aléria, Antisanti, Casevecchie, Ghisonaccia, Isolaccio-di-Fiumorbo, Lugo-di-Nazza, Pancheraccia, Pietroso, Poggio-di-Nazza, Prunelli-di-Fiumorbo, Serra-di-Fiumorbo, Tallone, Ventiseri
- 

- Existence d'une CCSP  Oui  Non
- Existence d'un schéma de distribution  Oui, date d'approbation\* : .....  Non au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : .....  Non

\* Approbation en assemblée délibérante

## 1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en   Délégation par Entreprise privée

### Nature du contrat :

- Nom du prestataire : **Kyrnolia-Sdec**
- Date de début de contrat : 01/07/2019
- Date de fin de contrat initial :
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 30/06/2029
- Nombre d'avenants et nature des avenants :
- Nature exacte de la mission du prestataire : (cf. annexe)

## 1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **15 271** habitants au 31/12/2020 (15 250 au 31/12/2019).

## 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **7 102** abonnés au 31/12/2020 (6 982 au 31/12/2019).

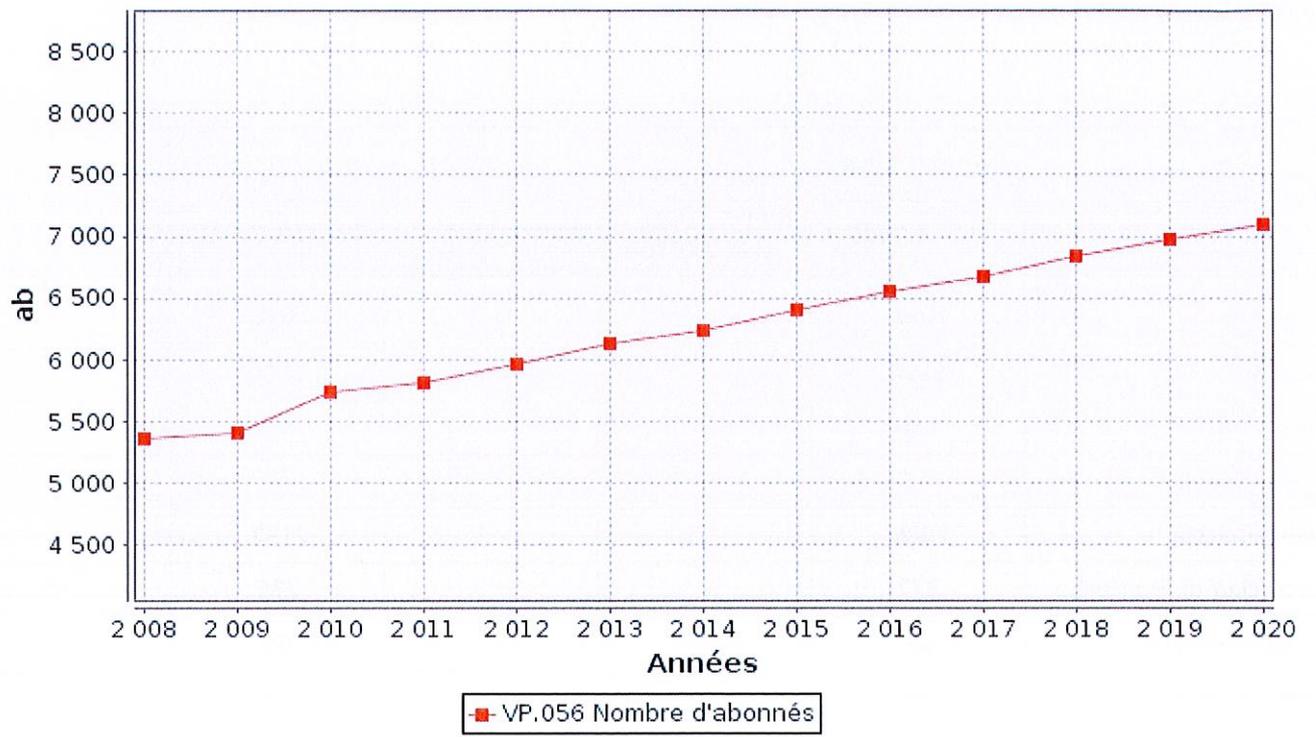
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2019	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2020	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2020	Nombre total d'abonnés au 31/12/2020	Variation en %
Aghione	104			103	
Aléria	1144			1169	
Antisanti	116			115	
Casevecchie	47			47	
Ghisonaccia	2089			2132	
Isolaccio-di-Fiumorbo	277			275	
Lugo-di-Nazza	65			64	
Pancheraccia	79			79	
Pietroso	145			147	
Poggio-di-Nazza	155			155	
Prunelli-di-Fiumorbo	2022			2073	
Serra-di-Fiumorbo	293			291	
Tallone	123			124	
Ventiseri	323			328	
<b>Total</b>	<b>6 982</b>			<b>7 102</b>	<b>1,7%</b>

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 20,41 abonnés/km au 31/12/2020 (20,38 abonnés/km au 31/12/2019).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 2,15 habitants/abonné au 31/12/2020 (2,18 habitants/abonné au 31/12/2019).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 122,3 m<sup>3</sup>/abonné au 31/12/2020. (126,83 m<sup>3</sup>/abonné au 31/12/2019).



## 1.5. Eaux brutes

### 1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève **2 202 337 m<sup>3</sup>** pour l'exercice 2020 (2 230 216 pour l'exercice 2019).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux <sup>(1)</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Acquaniella 4			—	12 821	100 %
Source de SAMBUCHELLI			—		—%
Forage de SERRA			—	7933	50.4%
Source d'ACQUANIELLA 4			—	—	—%
Source de BIGNA Inférieure			—	—	—%
Carena			—	—	—%
Nocce inférieure 1			—	—	—%
FINOCCHIAJA			—	—	—%
Source de ROSSULE			—	—	—%
INZECCA			—	—	—%
Forage de PESCAJA F1			—	—	—%
Source de CHIALZINO 1			—	2333	-10.5%
Nocce inférieure 3			—	—	—%
Nocce inférieure 4			—	—	—%
Nocce inférieure 2			—	—	—%
Nocce supérieure			—	—	—%
Sambucchelli			—	—	—%
Bigna			—	—	—%
PARABUJA			—	—	—%
Source de PUNTA di CICCIA 2			—	—	—%
CAMPO GIOVANNI SUD (1)			—	—	—%
Prise de NURSOLI 1			—	—	—%
Source d'ACQUILAJA			—	—	—%
Sources de FALCO 1			—	—	—%

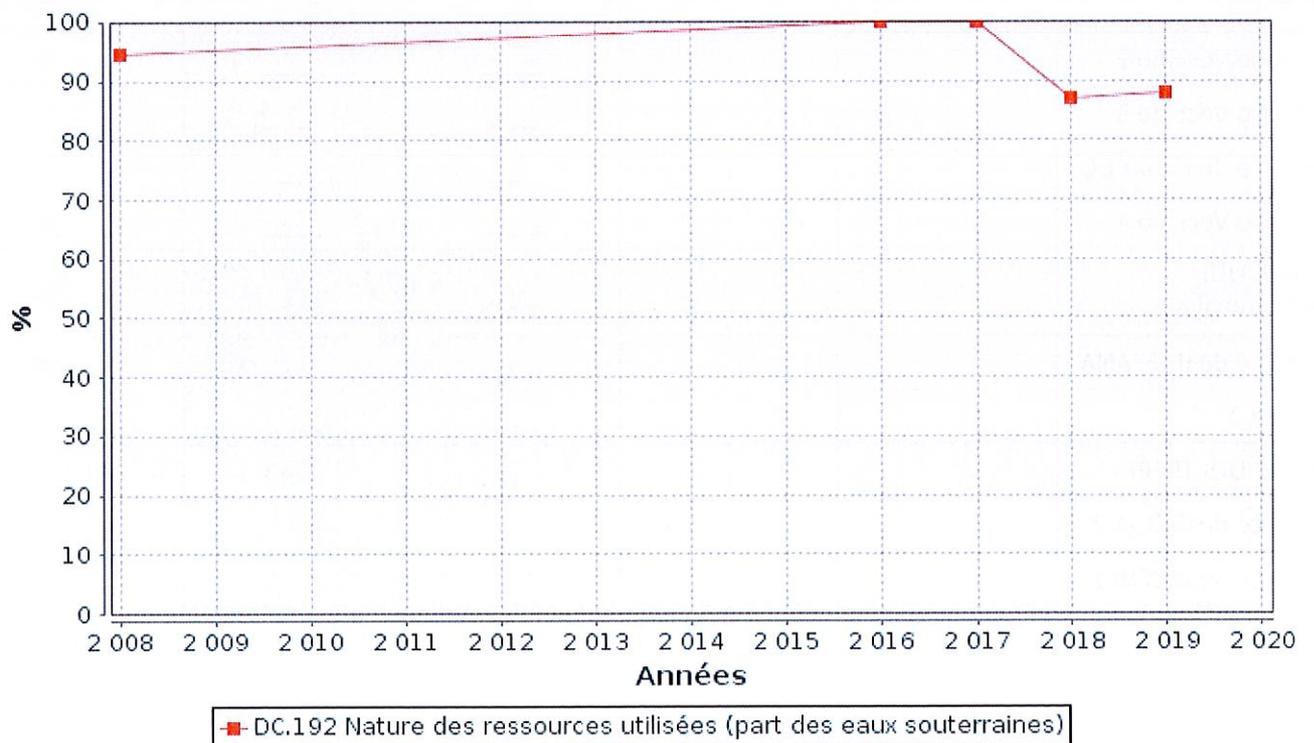
Source de RAZZANA			—	—	—%
Source de CARACUTO			—	—	—%
Source de CANTONI 1			—	—	—%
Source de BICHENTEZZA			—	—	—%
Prod. UDI ANIA			—	1570	<b>-91.7%</b>
Source de CHIALZINO 2			—	—	—%
Sources de CICCIA 1 et 2			—	—	—%
Source de PIETRAPIANA			—	—	—%
Prod UDI PIETROSO			—	—	—%
Source de PUNTA di CICCIA 1			—	—	—%
Source de VALENZANA			—	—	—%
Prod. UDI CASAVECCHIE			—	—	—%
Source de CASA VECCHIA			—	59207	<b>423.2%</b>
Prod. UDI ATTANA VANGAVE			—	4803	<b>120.8</b> —%
Source de RAZZANA PIETRAPIANA			—	—	—%
Source d'AQUALAGHIA			—	—	—%
Source de NOCCE Sup			—	—	—%
Source de BIGNA			—	—	—%
Sources de NOCCE Inf (1 à 4)			—	—	—%
Source de CARENA			—	—	—%
CAMPO GIOVANNI NORD (2 et 3)			—	—	—%
Source de VOLPI			—	—	—%
Source de PRUNO			—	—	—%
Source de TRENOCCE			—	—	—%
Source de SAMBUCCHI			—	—	—%

Prod. UDI CHIOSO			---	---	___%
Sources ACQUANIELLA 1, 2 ET 3			---	---	___%
Prod. UDI TALLONE PIANICCIA			---	15640	<b>-15.3%</b>
Forage de PIANICCIA			---	---	___%
Chioso Vecchio 1			---	---	___%
Prod. UDI PURRIZZONE			---	---	___%
Prélèvement de PURRIZZONE			---	---	___%
Vasca 1			---	---	___%
Casacce			---	---	___%
Chioso Vecchio 2			---	---	___%
Chioso Vecchio 3			---	---	___%
Source de CASACCE			---	---	___%
Chioso Vecchio 4			---	---	___%
Prod. UDI PIETRAPOLA			---	---	___%
Source de RAZZANA			---	---	___%
Vasca 2			---	---	___%
Prod. UDI TEPPE			---	1543	<b>41.3%</b>
Source de CICCIA 2			---	---	___%
Source de CICCIA 1			---	---	___%
Prod UDI PRUNELLI Plaine			---	618 734	<b>4.5%</b>
Source de FINOCCHIAJA			---	---	___%
Source de FALCO 2			---	---	___%
Source de CANTONI 2			---	---	___%
Forage de VANGATE			---	---	___%
Forage de FASCIANO			---	---	___%
Forage de GHISO N°3			---	---	___%
Prod UDI GHISONACCIA			---	621 704	<b>-4.7%</b>
Forages de CAMPO QUERCIO			---	---	___%
Prod. UDI ALERIA			---	639 839	<b>-0.1%</b>

Source d'INZECCA			—	—	—%
Source de PARABUJA			—	—	—%
Source de RAZETTA			—	—	—%
Source de BOLLERO			—	—	—%
Prise de NURSOLI 2			—	—	—%
Prod. UDI ISOLACCIO di FIUM'ORBU			—	216 209	-19.9%
<b>Total</b>			—	—	—%

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé :  %.



### 1.5.2. Achats d'eaux brutes

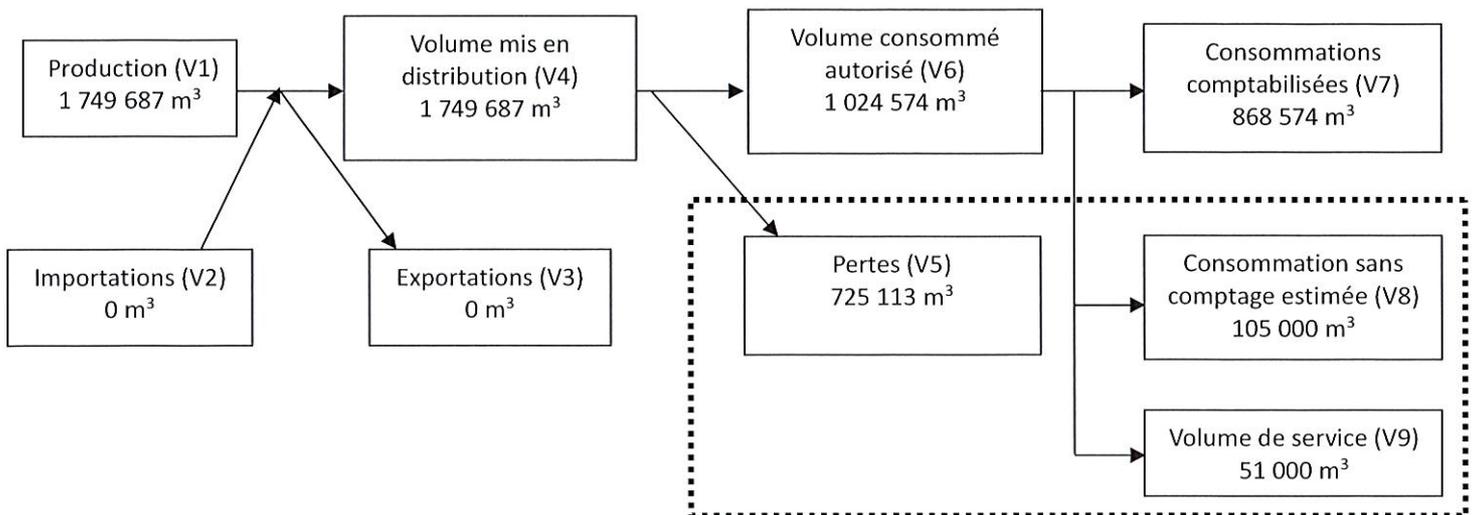


Si le service achète des eaux brutes qu'il traite lui-même :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Observations
<b>Total</b>			

### 1.6. Eaux traitées

#### 1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020



#### 1.6.2. Production



Le service a \_\_\_\_\_ stations de traitement.

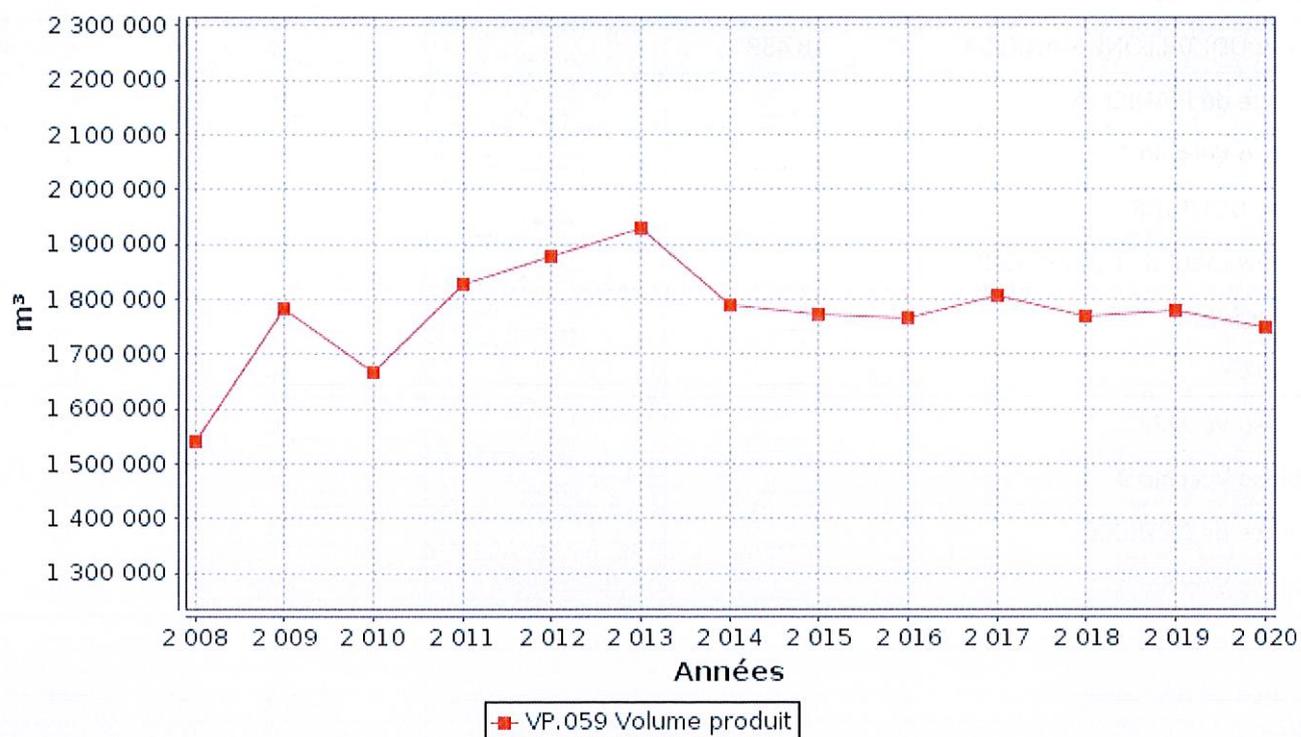
Nom de la station de traitement	Type de traitement (cf. annexe)

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2020
Acquaniella 4	—	—	—%	60
Source de SAMBUCHELLI	—	—	—%	60
Forage de SERRA	5 953	—	—%	60
Source d'ACQUANIELLA 4	—	—	—%	60
Source de BIGNA Inférieure	—	—	—%	60
Carena	—	—	—%	60
Nocce inférieure 1	—	—	—%	60
FINOCCHIAJA	—	—	—%	60
Source de ROSSULE	—	—	—%	—
INZECCA	—	—	—%	60
Forage de PESCAJA F1	—	—	—%	60
Source de CHIALZINO 1	11 317	—	—%	60
Nocce inférieure 3	—	—	—%	60
Nocce inférieure 4	—	—	—%	60
Nocce inférieure 2	—	—	—%	60
Nocce supérieure	—	—	—%	—
Sambucchelli	—	—	—%	—
Bigna	—	—	—%	60
PARABUJA	—	—	—%	—
Source de PUNTA di CICCIA 2	—	—	—%	60
CAMPO GIOVANNI SUD (1)	—	—	—%	60
Prise de NURSOLI 1	—	—	—%	60
Source d'ACQUILAJA	—	—	—%	—
Sources de FALCO 1	—	—	—%	60
Source de RAZZANA	—	—	—%	—
Source de CARACUTO	—	—	—%	60
Source de CANTONI 1	—	—	—%	60
Source de BICHENTEZZA	—	—	—%	—
Prod. UDI ANIA	18 908	—	—%	60
Source de CHIALZINO 2	14 873	—	—%	60
Sources de CICCIA 1 et 2	—	—	—%	60
Source de PIETRAPIANA	—	—	—%	60

Prod UDI PIETROSO	—	—	—%	60
Source de PUNTA di CICCIA 1	—	—	—%	60
Source de VALENZANA	—	—	—%	60
Prod. UDI CASAVECCHIE	2 606	—	—%	60
Source de CASA VECCHIA	—	—	—%	60
Prod. UDI ATTANA VANGAVE	2 175	—	—%	60
Source de RAZZANA PIETRAPIANA	—	—	—%	—
Source d'AQUALAGHIA	—	—	—%	60
Source de NOCCE Sup	—	—	—%	60
Source de BIGNA	—	—	—%	60
Sources de NOCCE Inf (1 à 4)	—	—	—%	60
Source de CARENA	—	—	—%	—
CAMPO GIOVANNI NORD (2 et 3)	—	—	—%	60
Source de VOLPI	—	—	—%	—
Source de PRUNO	—	—	—%	—
Source de TRENOCCE	—	—	—%	—
Source de SAMBUCCHI	—	—	—%	60
Prod. UDI CHIOSO	—	—	—%	—
Sources ACQUANIELLA 1, 2 ET 3	—	—	—%	60
Prod. UDI TALLONE PIANICCIA	18 459	—	—%	60
Forage de PIANICCIA	—	—	—%	60
Chioso Vecchio 1	—	—	—%	60
Prod. UDI PURRIZZONE	—	—	—%	—
Prélèvement de PURRIZZONE	—	—	—%	—
Vasca 1	—	—	—%	—
Casacce	—	—	—%	60
Chioso Vecchio 2	—	—	—%	60
Chioso Vecchio 3	—	—	—%	—
Source de CASACCE	—	—	—%	60
Chioso Vecchio 4	—	—	—%	60
Prod. UDI PIETRAPOLA	—	—	—%	—
Source de RAZZANA	—	—	—%	60
Vasca 2	—	—	—%	—
Prod. UDI TEPPE	1 092	—	—%	60
Source de CICCIA 2	—	—	—%	60

Source de CICCIA 1	—	—	—%	60
Prod UDI PRUNELLI Plaine	592 108	—	—%	60
Source de FINOCCHIAJA	—	—	—%	60
Source de FALCO 2	—	—	—%	—
Source de CANTONI 2	—	—	—%	—
Forage de VANGATE	—	—	—%	60
Forage de FASCIANO	—	—	—%	60
Forage de GHISO N°3	—	—	—%	60
Prod UDI GHISONACCIA	652 167	—	—%	60
Forages de CAMPO QUERCIO	—	—	—%	60
Prod. UDI ALERIA	640 778	—	—%	60
Source d'INZECCA	—	—	—%	—
Source de PARABUJA	—	—	—%	—
Source de RAZETTA	—	—	—%	60
Source de BOLLERO	—	—	—%	60
Prise de NURSOLI 2	—	—	—%	60
Prod. UDI ISOLACCIO di FIUM'ORBU	269 780	—	—%	60
<b>Total du volume produit (V1)</b>	<b>1 778 166</b>	<b>1 749 687</b>	<b>-1,6%</b>	—



### 1.6.3. Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2020
<b>Total d'eaux traitées achetées (V2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>___%</b>	<b>___</b>

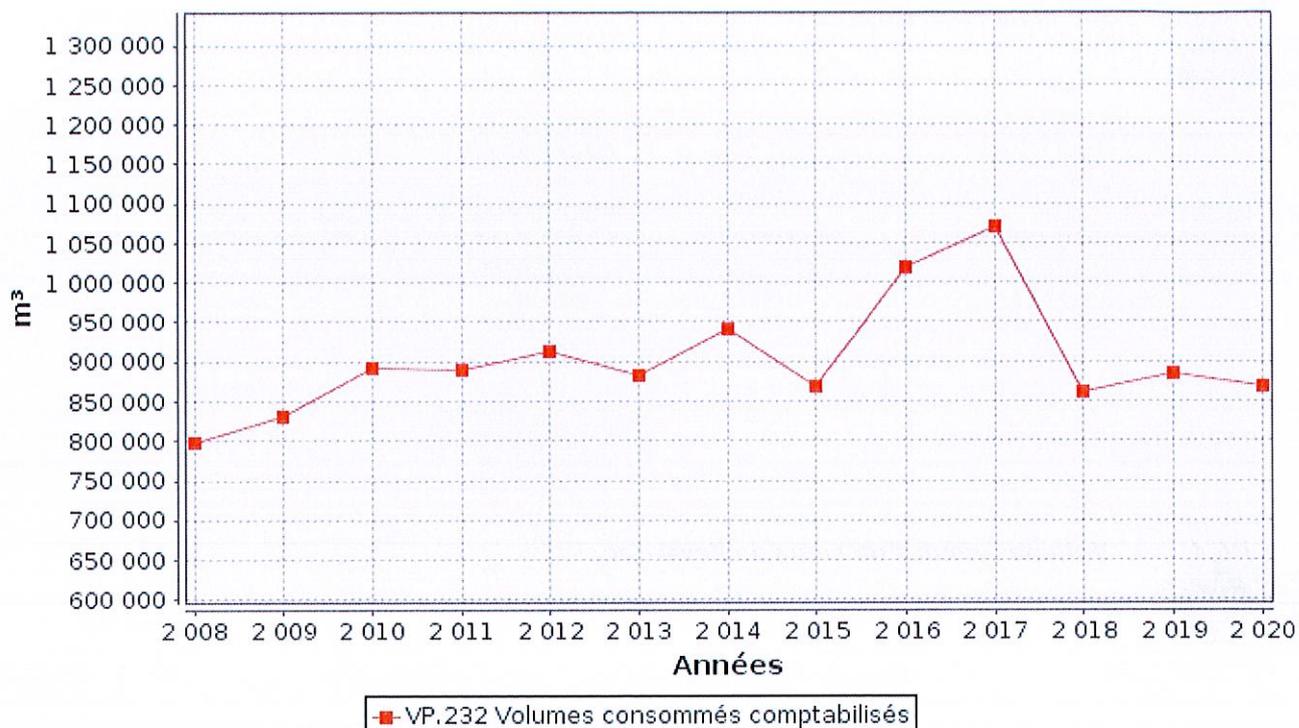
### 1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	885 523	958 119	-1,9%
Abonnés non domestiques	___	___	___%
<b>Total vendu aux abonnés (V7)</b>	<b>885 523</b>	<b>958 119</b>	<b>-1,9%</b>
Service de <sup>(2)</sup>			
Service de <sup>(2)</sup>			
<b>Total vendu à d'autres services (V3)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>___%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

(2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.



#### 1.6.5. Autres volumes



	Exercice 2019 en m3/an	Exercice 2020 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	105 000	105 000	0%
Volume de service (V9)	51 000	51 000	0%

#### 1.6.6. Volume consommé autorisé



	Exercice 2019 en m3/an	Exercice 2020 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	1 041 523	1 024 574	-1,6%

#### 1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 348,03 kilomètres au 31/12/2020 (342,63 au 31/12/2019).

## 2. Tarification de l'eau et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2020 et 01/01/2021 sont les suivants :

Frais d'accès au service :	_____	€ au 01/01/2020
	_____	€ au 01/01/2021

La grille tarifaire a été modifiée entre 2020 et 2021.

Tarifs		Au 01/01/2020
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	18,3 €
	Abonnement <sup>(1)</sup> DN ____	
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	\$s.valueN1 €/m <sup>3</sup>
Autre : _____		_____ €
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup> y compris location du compteur	57,13 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup>	\$s.valueN1 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
Taxes		
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	2,1 %
Redevances		
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,1314 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,27 €/m <sup>3</sup>
	VNF Prélèvement	0 €/m <sup>3</sup>
	Autre : _____	0 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Rajouter autant de lignes que d'abonnements

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et

obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Tarifs		Au 01/01/2021
<b>Part de la collectivité</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	18,3 €
	Abonnement <sup>(1)</sup> DN ____	
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup> de 0 à 150 m <sup>3</sup>	0,5793 €/m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup> au-delà de 150 m <sup>3</sup>	0,686 €/m <sup>3</sup>
Autre : _____		_____ €
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>		
Part fixe (€ HT/an)		
	Abonnement <sup>(1)</sup> y compris location du compteur	57,5 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )		
	Prix au m <sup>3</sup> de 0 à 60 m <sup>3</sup>	1,0319 €/m <sup>3</sup>
	Prix au m <sup>3</sup> au-delà de 60 m <sup>3</sup>	1,1808 €/m <sup>3</sup>
<b>Taxes et redevances</b>		
Taxes		
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	2,1 %
Redevances		
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,0815 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,28 €/m <sup>3</sup>
	VNF Prélèvement	0 €/m <sup>3</sup>
	Autre: _____	0 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Rajouter autant de lignes que d'abonnements

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du \_\_/\_\_/\_\_ effective à compter du \_\_/\_\_/\_\_ fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du \_\_/\_\_/\_\_ effective à compter du \_\_/\_\_/\_\_ fixant les frais d'accès au service
- Délibération du \_\_/\_\_/\_\_ effective à compter du \_\_/\_\_/\_\_ fixant ...
- Délibération du \_\_/\_\_/\_\_ effective à compter du \_\_/\_\_/\_\_ fixant ...

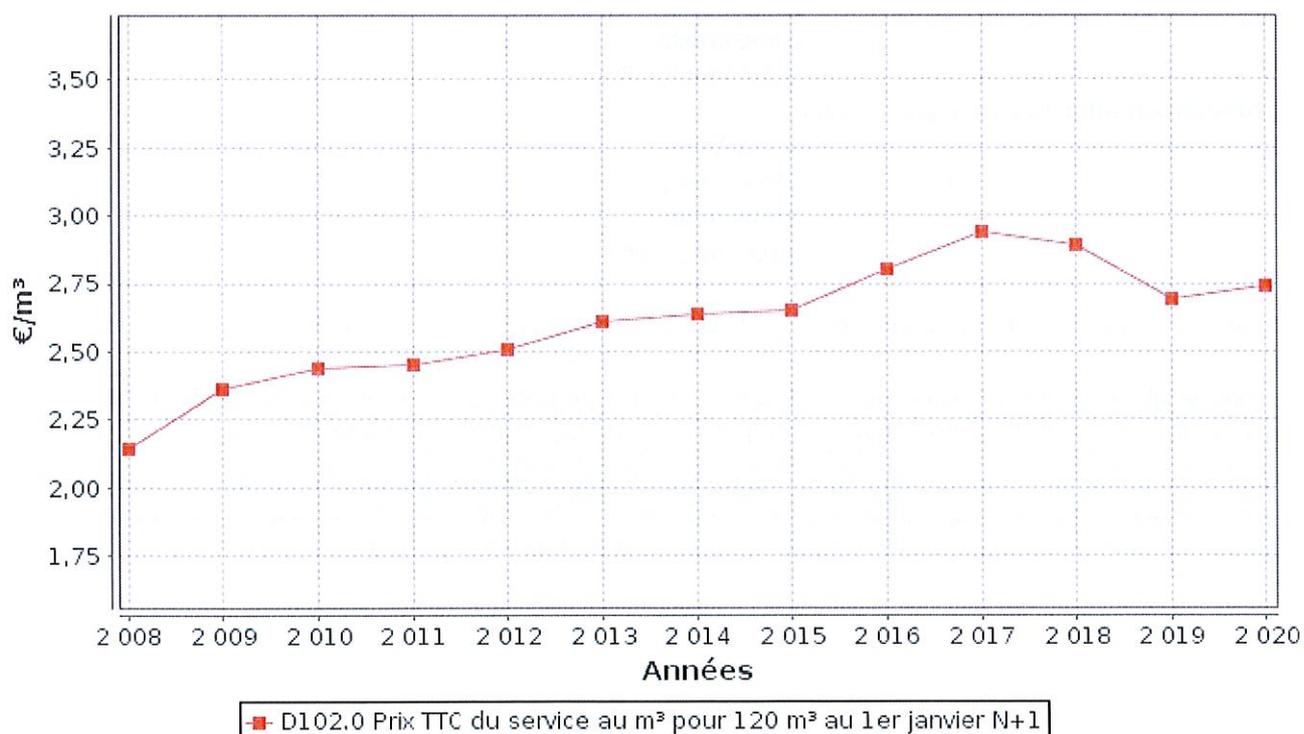
## 2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2020 et au 01/01/2021 pour une consommation d'un ménage de référence selon

l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2020 en €	Au 01/01/2021 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	18,30	18,30	0%
Part proportionnelle	69,52	69,52	0%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	87,82	87,82	0%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	57,13	57,50	0,7%
Part proportionnelle	123,04	132,76	7,9%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	180,17	190,26	5,6%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	15,77	9,78	-38%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40	33,60	3,7%
VNF Prélèvement : .....	0,00	0,00	___%
Autre : .....	0,00	0,00	___%
TVA	6,64	6,75	1,7%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	54,81	50,13	-8,5%
<b>Total</b>	<b>322,80</b>	<b>328,21</b>	<b>1,7%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,69</b>	<b>2,74</b>	<b>1,9%</b>



**ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.**

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2020 en €/m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2021 en €/m <sup>3</sup>
Aghione	2.77	2.74
Aléria	2.77	2.74
Antisanti	2.77	2.74
Casevecchie	2.77	2.74
Ghisonaccia	2.77	2.74
Isolaccio-di-Fiumorbo	2.77	2.74
Lugo-di-Nazza	2.77	2.74
Pancheraccia	2.77	2.74
Pietroso	2.77	2.74
Poggio-di-Nazza	2.77	2.74
Prunelli-di-Fiumorbo	2.77	2.74
Serra-di-Fiumorbo	2.77	2.74
Tallone	2.77	2.74
Ventiseri	2.77	2.74

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Les volumes facturés au titre de l'année 2020 sont de \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/an ( \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>/an en 2019).

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

---

---

---

---

### 2.3. Recettes



#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	642 289.71	779 862.48	
<i>dont abonnements</i>			
Recette de vente d'eau en gros			
Recette d'exportation d'eau brute			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de vente d'eau			
Recettes liées aux travaux			
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
<b>Total des recettes</b>	<b>642 289.71</b>	<b>779 862.48</b>	

#### Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers			
<i>dont abonnements</i>			
Recette de vente d'eau en gros			
Recette d'exportation d'eau brute			
Régularisations des ventes d'eau (+/-)			
Total recettes de vente d'eau			
Recettes liées aux travaux			
Autres recettes (préciser)			
Total autres recettes			
<b>Total des recettes</b>			

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2020 : 1 409 640 € (1 356 335 € au 31/12/2019).

### 3. Indicateurs de performance

#### 3.1. *Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)*



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2019	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2019	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020
Microbiologie	107	14	276	30
Paramètres physico-chimiques	108	3	276	16

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m<sup>3</sup>/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2019	Taux de conformité exercice 2020
Microbiologie (P101.1)	86,9%	89,1%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	97,2%	94,2%

Commentaire pour le taux de conformité concernant la microbiologie : bilan années 2018/2019/2020

Commentaire pour le taux de conformité concernant les paramètres physico-chimiques : bilan années 2018/2019/2020

### 3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	13
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	

VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	70%	12
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>120</b>	-	105

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

### 3.3. Indicateurs de performance du réseau

### 3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

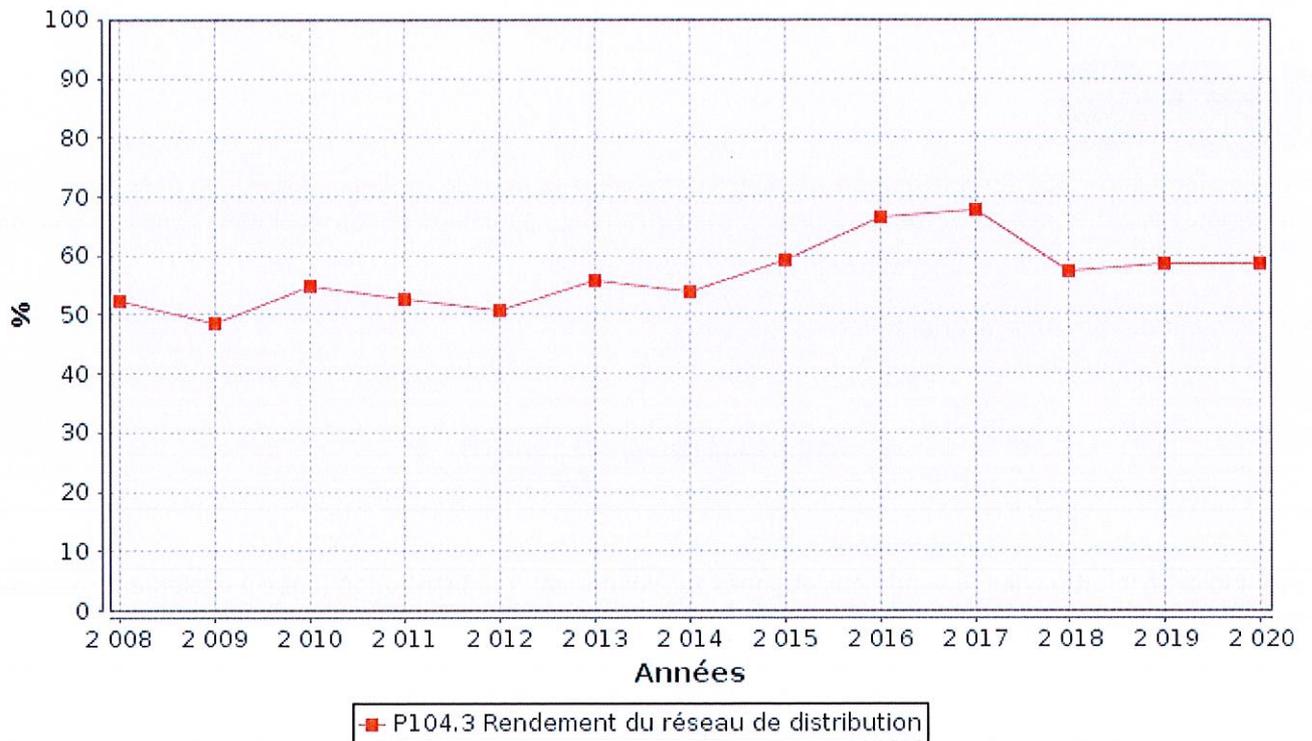
Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2019	Exercice 2020
Rendement du réseau	58,6 %	58,6 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m <sup>3</sup> / jour / km]	8,33	8,07
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	___ %	___ %



### 3.3.2. *Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)*



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 6,9 m<sup>3</sup>/j/km (7,1 en 2019).

### 3.3.3. *Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)*

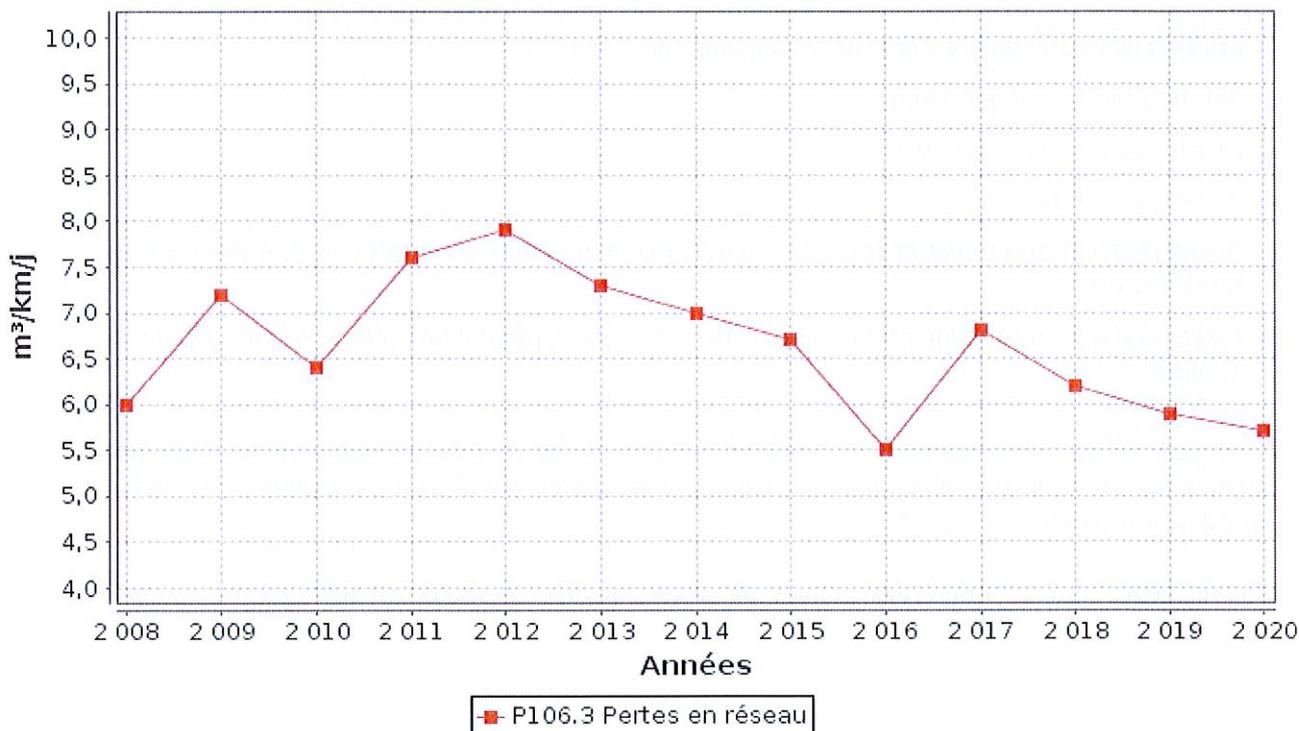


Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de

maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020, l'indice linéaire des pertes est de 5,7 m<sup>3</sup>/j/km (5,9 en 2019).



### 3.3.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2019	2019	2019	2019	2020
Linéaire renouvelé en km					

Au cours des 5 dernières années, 23,7 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 1,36% (0,35 en 2019).

### 3.4. *Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)*



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 100% (98% en 2019).

Commentaire : indicateur noté sur le RAD de Kyrnolia

## 4. Financement des investissements

### 4.1. *Branchements en plomb*



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2019	Exercice 2020
Nombre total des branchements		---
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année		---
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		---
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		---
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		---

### 4.2. *Montants financiers*



	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	312 000	<b>800 000</b>
Montants des subventions en €		
Montants des contributions du budget général en €		

### 4.3. *État de la dette du service*



L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)			<b>1 616 220.26</b>
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital		97 889.13
	en intérêts		46 397.96

#### 4.4. Amortissements



Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de **471 910.72 €** ( € en 2019).

#### 4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €

#### 4.6. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €

## 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### 5.1. *Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)*



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2020, le service a reçu des demandes d'abandon de créance et en a accordé des chèques eau pour un montant de 2650€.

9 761 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0112 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2020 (0,0209 €/m<sup>3</sup> en 2019).

### 5.2. *Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)*



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2019	Exercice 2020
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	15 250	15 271
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m <sup>3</sup> ]	2,69	2,74
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	86,9%	89,1%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	97,2%	94,2%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	105
P104.3	Rendement du réseau de distribution	58,6%	58,6%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	7,1	6,9
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	5,9	5,7
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,35%	1,36%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	98%	100%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0,0209	0,0112